

qu'on pretend y estre cachées , & se faire de cette imagination temeraire un droit de rejeter toutes les declarations exterieures de doctrine que donnent à l'Eglise ces Theologiens accu-
 fés ; c'est fait deormais de la paix & de l'unité de l'Eglise ; c'est fait de l'innocence la plus pure & la plus entiere. Il n'y a plus de voie de retour pour les heretiques, plus de voies de justification pour les Catholiques calomniez, plus de moiens de rendre à l'Eglise un témoignage de sa foy & de l'attachement le plus inviolable aux veritez decidées par ses Decrets. Les Symboles & les confessions de foy seront à l'avenir inutiles , si une fois les hommes se mettent en possession de juger du cœur des autres hommes independemment de tous les témoignages les plus recevables qu'ils en puissent donner eux mêmes. Enfin la Declaration même que les Jesuites viennent de faire de leur sentiment touchant le peché philosophique , quand elle seroit aussi claire & aussi nette qu'ils le pretendent, pourroit estre regardée comme une chanson. Car quelques privileges qu'ils se vantent d'avoir, je ne croy pas qu'ils en aient un pour estre plus croiables que les autres hommes, ni pour donner aux paroles plus de force & d'energie dans leur bouche qu'elles n'en ont dans la bouche des autres. Au contraire la doctrine des equivoques dont ils font profession , & dont on ne voit que trop d'usage dans leur Retraction même, donneroit droit de tenir leur Declaration pour suspecte jusqu'à l'Eclaircissement de ces equivoques dont ils l'ont entortillée.

Rien n'est si aisé que de s'éclaircir de la verité par cette voie : & je ne say comment se pour-
 ront excuser au jugement de Dieu ceux qui aimeront mieux demeurer dans leurs preventions vieilles ou nouvelles , que de s'informer au moins par ce moien des sentimens de leurs fre-
 res,

